

x x

AFFAIRE N° 11. - Prolongement du chemin de la Vierge : voie d'accès au Foyer Socio-Educatif - Approbation du dossier d'appel d'offres -

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme de voirie urbaine 1979, la Municipalité a décidé de réaliser les travaux d'aménagement d'une voie d'accès au Foyer Socio-Educatif à Montgaillard.

Les Services Techniques Communaux ont été chargés d'étudier le projet et d'établir le dossier de consultations d'entreprises.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap. 901 - Art. 233-19 du Budget de 1979.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue.

M. Marc GERARD. - donne lecture de l'avis des Commissions de Finances et de Travaux Publics : " Il est précisé que le Chemin de la Vierge sera amélioré sur 285 mètres pour un montant de 310 000 Frs".

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

- Une abstention (M. Maxime RIVIERE)

ADOpte A LA MAJORITE

x

x x